

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



RENTRÉE SEPTEMBRE 2025

13h40-16h40

ANNÉE 2025-2026

M COSTECHAREIRE

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



DOCUMENTS

- **Carte de collégien + pochette plastifiée.**
 - Renseigner les informations au stylo BIC
 - Coller une photo récente
 - Coller « légèrement » au dos l'EDT provisoire

➤ **EDT provisoire – EDT définitif le 15/09.**

➤ **Semaine de rentrée Q1.**

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4

COLLEGE VENDOME												
3E4												
	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi			
8h00	ESPAGNOL LV2 BURATTI-FAYOLLE D. 106		EDUCATION MUSICALE BEDOUI R. 215 MUS		SOUTIEN FRANÇAIS DELURIER M. [[3E4_STNFR_MHD]] 203		MATHÉMATIQUES CHILLIARD F. 303					
9h00	TECHNOLOGIE DECROCQ J. 08 TEC2		ESPAGNOL LV2 BURATTI-FAYOLLE D. 107		FRANCAIS DELURIER M. 203		MATHÉMATIQUES CHILLIARD F. 303		HISTOIRE-GEOGRAPHIE COSTECHAREIRE A. 210			
9h55	ANGLAIS LV1 CURNELLE M. 207		HISTOIRE-GEOGRAPHIE COSTECHAREIRE A. 210		SCIENCES VIE & TERRE GROSSAN T. 214 SVT		SCIENCES VIE & TERRE GROSSAN T. <3E4> 3E4_P1 214 SVT	TECHNOLOGIE DECROCQ J. <3E4> 3E4_P2 08 TEC2	HISTOIRE-GEOGRAPHIE COSTECHAREIRE A. 210	FRANCAIS DELURIER M. 203		
10h10							Q1	Q1	Q2			
11h10	HISTOIRE-GEOGRAPHIE COSTECHAREIRE A. 210		LCA LATIN REDJEM C. [[3E34_LAT]] 301		TECHNOLOGIE DECROCQ J. <3E4> 3E4_P1 08 TEC2	PHYSIQUE-CHIMIE VERNA L. <3E4> 3E4_P2 110 PC	MATHÉMATIQUES CHILLIARD F. 303	SCIENCES VIE & TERRE GROSSAN T. <3E4> 3E4_P2 214 SVT	PHYSIQUE-CHIMIE VERNA L. <3E4> 3E4_P1 110 PC	ANGLAIS LV1 CURNELLE M. 207	ESPAGNOL LV2 BURATTI-FAYOLLE D. 108	LCA LATIN REDJEM C. [[3E34_LAT]] 301
12h05					Q1	Q1	Q2	Q1	Q1	Q2	Q1	Q2
13h45	ED.PHYSIQUE & SPORT. NOIROT J.		SOUTIEN MATHÉMATIQUES CHILLIARD F. [[3E4_STNMATHS_FC]] 303				ANGLAIS LV1 CURNELLE M. 207		ESPAGNOL LV2 BURATTI-FAYOLLE D. 106	LCA LATIN REDJEM C. [[3E34_LAT]] 301	ANGLAIS LV1 CURNELLE M. 207	
14h45			ARTS PLASTIQUES GHYS J. 305 ARTS PLA				FRANCAIS DELURIER M. 203		ANGLAIS LV1 CURNELLE M. 207		Q1	
15h55			PHYSIQUE-CHIMIE VERNA L. 110 PC				FRANCAIS DELURIER M. 203		FRANCAIS DELURIER M. 203	VIE DE CLASSE COSTECHAREIRE A. 210		
16h55			13,15,19,21,23,27,29,31,35								Q1	
17h50			SCRATCH CHILLIARD F.									

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



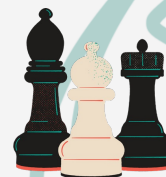
DOCUMENTS

- **Carte de collégien + pochette plastifiée.**
 - Renseigner les informations au stylo BIC
 - Coller une photo récente
 - Coller « légèrement » au dos l'EDT provisoire
 - **Associations des parents d'élèves.**
- **Inscription demi-pension** (Début 08/09, coupon pour 03/09).
 - **Inscription aux activités AS, Chorale, Echecs.**
 - **Adhésion FSE + achat groupé matériel Arts plastiques.**



Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



- **Inscription auprès des professeurs concernés.**
- **AS : professeurs d'EPS (doc distribué en cours).**
- **Début des activités : lundi 22 septembre.**

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



MANUELS

➤ Enregistrés de façon nominative.

- Attention : les changements doivent être enregistrés auprès de la secrétaire générale.
- Manuel abîmé : changement avant le 8 septembre.
- Fiche d'état à faire signer et à rapporter pour le 5 septembre.



➤ Prendre soin des manuels.

- Les couvrir.
- Les étiqueter avec nom, prénom et classe.
- Si perte ou détérioration : amendes possibles.

Lundi 1^{er} septembre

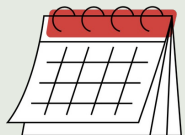


LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 3^E

3^e 4

➤ L'ORIENTATION

- Voie générale et technologique.
 - Voie professionnelle : statut scolaire / alternance.
 - Apprentissage.
 - L'orientation se prépare dès le début de l'année (forum des métiers, portes-ouvertes, CIO, **Blog Orientation du collège**, ...).
 - Attention aux notes ET au comportement.
 - Stage d'observation obligatoire : **du 30 mars au 03 avril 2026.**
- Commencer à se renseigner.



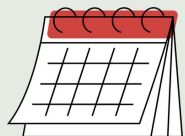
Trimestre 1



3^e 4

1 ^{er} trimestre	Sept à Novembre	⇒ 1 séance par classe : présentation par Mme Amilhat, Psy EN, des voies d'études après la classe de 3eme, des classes de seconde, des procédures, et du calendrier ⇒ avec le professeur principal : exploration des ressources internet. ⇒ Entretien individuel du professeur principal avec chaque élève sur son parcours scolaire, son projet de formation et son projet professionnel. ⇒ Possibilité de passage du test « Parades » au CDI = test pour cerner les domaines d'intérêt
---------------------------	-----------------------	---

Mme AMILHAT, Psy EN : présente au collège certains mardis après-midi et les jeudis.
Prise de rendez-vous auprès des CPE ou du secrétariat. Vous pouvez également me solliciter.



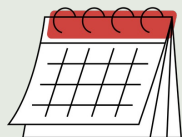
Trimestre 2



3^e 4

2 ^{ème} trimestre	Décembre	⇒ Début décembre, le Conseil de classe fait le point sur le 1^{er} trimestre écoulé. ⇒ Mardi 9 décembre 2024, rencontre individuelle parents-professeurs pour établir un bilan de la scolarité dans chaque discipline. ⇒ En janvier, selon les besoins identifiés en conseil de classe, des entretiens de parcours pourront être proposés aux familles par Mme la Principale, le professeur principal et la psy EN. ⇒ De janvier à avril, participation des élèves aux journées « portes ouvertes » dans les lycées et lycées professionnels. <i>(cf article sur blog orientation Vendôme)</i> ⇒ De janvier à fin avril, mini-stages en LP dans certaines formations = <i>(cf article sur blog orientation Vendôme)</i>
	A	⇒ Fin février/ début mars , avant le conseil de classe du 2^{ème} trimestre les parents renseignent la fiche dialogue en ligne sur les téléservices Education nationale / rubrique orientation et indiquent leurs intentions d'orientation (provisaires) pour l'après 3 ^{ème} .
	Mars	⇒ En mars, le conseil de classe fait le bilan du 2^{ème} trimestre et l'avis provisoire du conseil est saisi sur les téléservices. Les parents prennent connaissance de l'avis et signent la fiche via leur compte educonnect. Un rendez-vous parents/enseignants est vivement conseillé lorsque l'avis du conseil est différent de la demande. ⇒ En février/mars, diffusion de la brochure « Après la 3^{ème} de l'académie de Lyon », éditée par la Région, séance avec le professeur principal

Mini-stages en LP public.
Me solliciter.

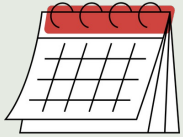


Trimestre 3



3^e 4

3 ^{ème} trimestre		
	Avril	⇒ Fin mars/début avril, 18h, réunion d'information pour les parents sur les voies d'études et les procédures d'orientation après la 3^{ème}, en présence des proviseurs des lycées E. Herriot et du Parc. (date et modalités en présentiel ou distanciel seront précisées ultérieurement). ⇒ Avril, présentation aux élèves des procédures d'affectation, par le professeur principal ⇒ Poursuite des "journées portes-ouvertes" et des « mini-stages » en lycée ⇒ Suivi individuel, renforcé pour accompagner les élèves qui envisagent la voie pro, par la psyEN.
	A	⇒ Mi-mai, formulation des <u>demandes d'orientation</u> sur la fiche dialogue du 3^{ème} trim sur les téléservices. ⇒ Mi-mai, formulation des <u>vœux d'affectation</u> (<i>toutes les informations disponibles seront accessibles via le blog orientation du collège</i>)
	Juin	⇒ Début juin, le conseil de classe émet un avis sur la demande d'orientation de la famille. Le Chef d'établissement prend la décision d'orientation. En cas de désaccord : dialogue entre le Chef d'établissement et la famille. Si le désaccord persiste : recours possible à une commission d'appel. ⇒ Fin Juin, phase d'affectation : Les vœux des élèves sont traités par la procédure informatisée PAM-AFFELNET - résultats fin juin accessibles sur internet. ⇒ Début juillet, nécessité de confirmer l'acceptation en s'inscrivant dans le nouvel établissement.



Tout au
long de
l'année



3^e 4

Interventions de professionnels et séances d'activités en lien avec le parcours avenir. Quelques exemples :

- 11 au 14 décembre 2025 : Mondial des métiers, Eurexpo.
- 23 janvier 2026 : Nuit de l'orientation, Palais de la Bourse.
- 27 et 28 février 2026 : salon de l'apprentissage et de l'alternance, Cité internationale.
- Mars – Avril 2025 : réunion d'information parents (Herriot et Parc).
- Mai – Juin 2025 : mois des métiers au collège.
- Rencontres avec des lycéens et lycéennes...



Lundi 1^{er} septembre



LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 3^E

3^e 4

➤ LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (DNB)



40%
CONTRÔLE CONTINU

+



60%
ÉPREUVES FINALES

L'obtention du DNB pour intégrer une 2nde GT n'est pas encore nécessaire.

Lundi 1^{er} septembre

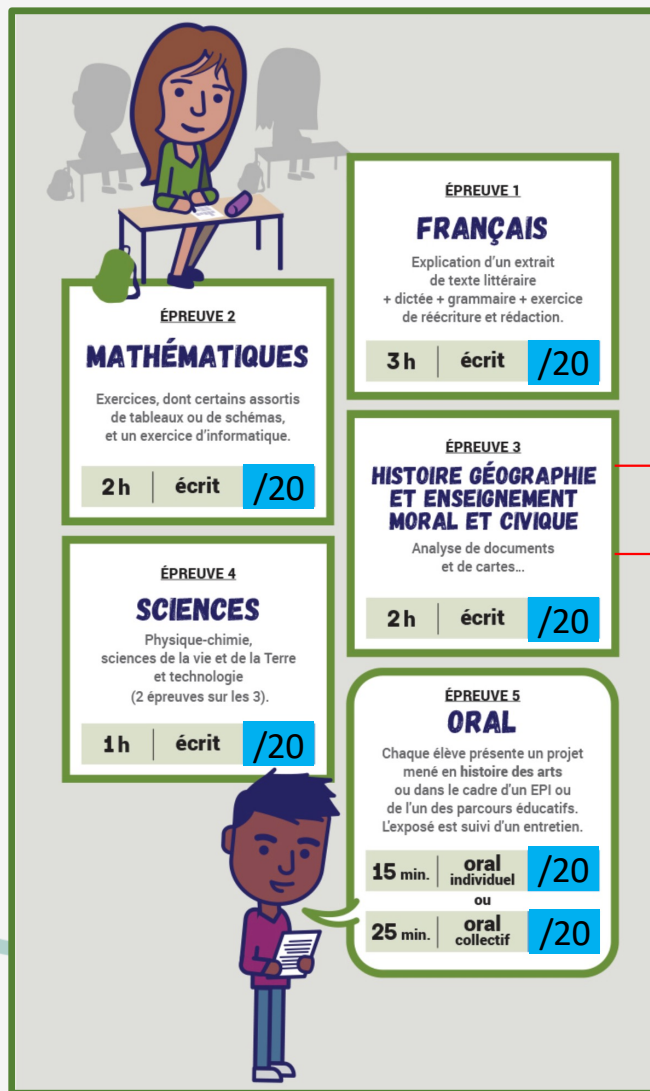
LES ÉPREUVES FINALES

« Les épreuves de l'examen donnent lieu à une moyenne sur 20 comptant pour 60 % du résultat final. Chacune des épreuves terminales est notée sur 20 et dotée d'un même coefficient. »

Source : *Ministère EN*, 30 août 2025.

ANNÉE 2025-2026

3^e 4



ÉPREUVE 1
FRANÇAIS
Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.
3 h | écrit | /20

ÉPREUVE 2
MATHÉMATIQUES
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.
2 h | écrit | /20

ÉPREUVE 3
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
Analyse de documents et de cartes...
2 h | écrit | /20

ÉPREUVE 4
SCIENCES
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).
1 h | écrit | /20

ÉPREUVE 5
ORAL
Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.
15 min. | oral individuel | /20
ou
25 min. | oral collectif | /20

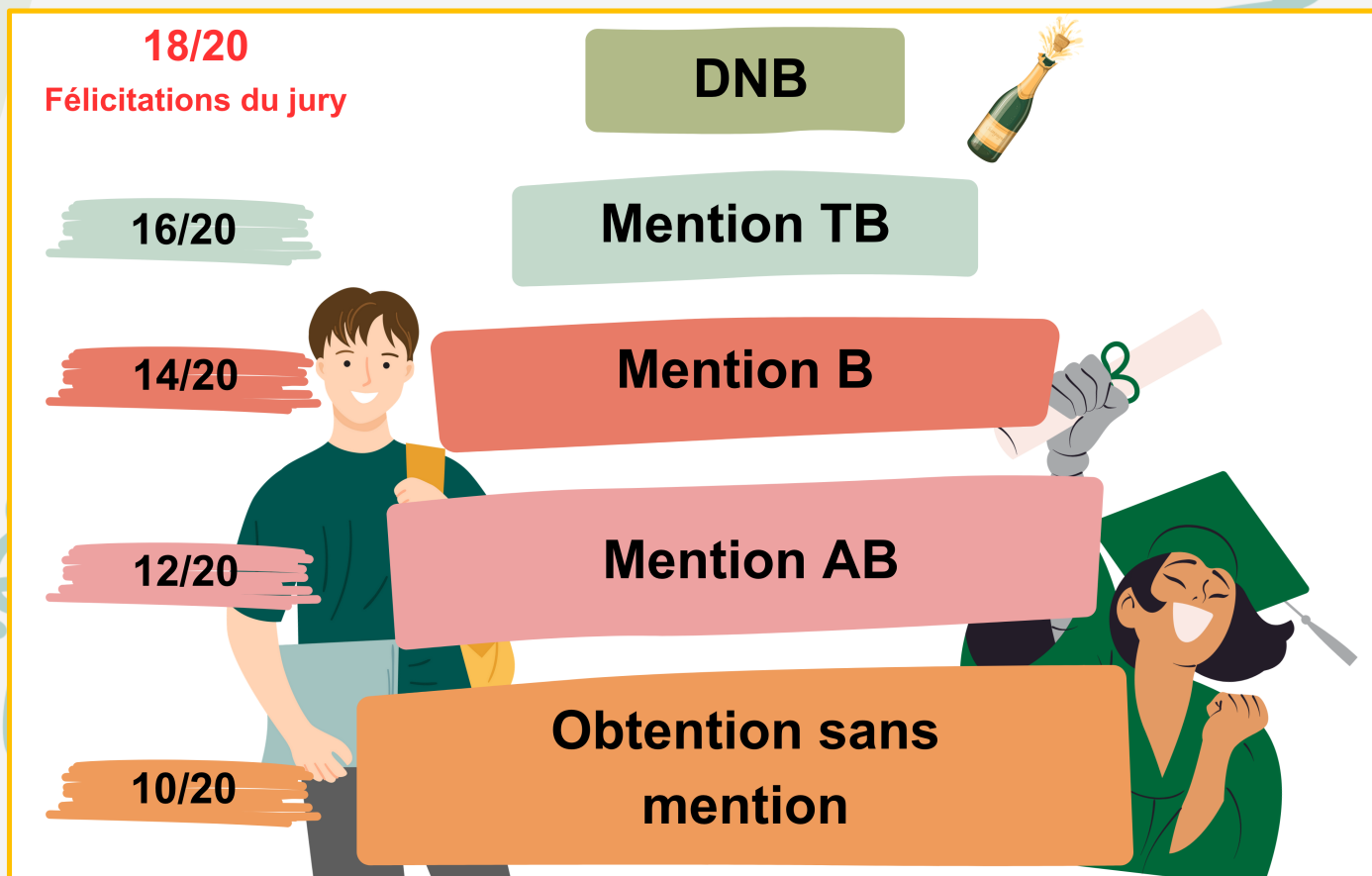
HG : 40 pts

EMC : 10 pts

M COSTECHAREIRE

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



Lundi 1^{er} septembre

3^e 4

pix

Parcours PIX : tout au long de l'année : réalisation des parcours PIX.

M PERCHET enverra des messages explicatifs régulièrement aux élèves avec le parcours à réaliser et une date limite.

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



REGLEMENT INTERIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ Pourquoi avoir un règlement intérieur au collège ?

Règlement intérieur du collège Vendôme

(adopté en C.A. du 3 juillet 2023)

Le règlement intérieur (R.I.) a pour but de fixer les règles de vie collective qui s'adressent à tous les acteurs de l'établissement. Il établit un climat de confiance fondé sur le respect mutuel, permet un travail fructueux et facilite l'épanouissement de tous. La vie collégienne suppose l'adhésion de chacun à ce règlement qui détermine ses droits et devoirs.

Le R.I. garantit le respect des principes de gratuité de l'enseignement, de laïcité et de neutralité politique, idéologique et religieuse ; ainsi que l'égalité des chances et de traitement pour tous les élèves, leur protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale et le devoir qui en découle pour chacun d'eux de n'user d'aucune violence.

La Charte de la Laïcité est annexée au présent règlement.

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ EXIGENCE DE PONCTUALITÉ ET D'ASSIDUITÉ

Retards

En cas de retard, l'élève doit se présenter en cours. Les parents seront informés par pronote et devront viser le retard. Au-delà de 10 minutes l'élève devra aller en permanence et par la suite mettre à jour son cours. Quelle qu'en soit la durée, 4 retards entraînent une punition. Les élèves qui arrivent délibérément en retard entre deux cours ne sont pas acceptés en cours et sont dirigés vers la vie scolaire.



Par trimestre : - Au 4^e retard, mail envoyé aux responsables légaux + 1h de retenue.

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ SE DÉPLACER DANS LE COLLÈGE

Afin d'éviter le regroupement prolongé des élèves dans la rue, il est demandé aux parents de n'envoyer leurs enfants qu'à l'ouverture des portes, le matin à partir de 7h45, l'après-midi à 13 h30.

De même à la sortie des cours, les élèves ne doivent pas rester aux abords du collège pour leur sécurité et la tranquillité du voisinage. Les sorties de l'établissement sur les temps de récréation sont strictement interdites, le manquement à cette règle de sécurité sera sanctionné.

A l'intérieur de l'établissement les élèves ne pourront emprunter les couloirs et escaliers que pour rejoindre leur salle. Au moment des récréations, en cas de pluie seulement, le stationnement dans le couloir du rez-de-chaussée est toléré. Pour des raisons évidentes de sécurité, les escaliers et autres couloirs sont strictement interdits.



Pas de course, pas de chahut, de cris... Le collège est un lieu de vie en collectivité.

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



REGLEMENT INTERIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ QUITTER LE COLLÈGE

Permanences et sorties

Aucun élève n'est autorisé à quitter le collège avant l'heure de fin de ses cours : pour les externes en fin de chaque demi-journée, pour les demi-pensionnaires en fin de journée. En cas d'absence d'un enseignant, la sortie est autorisée selon les dispositions retenues par les parents sur l'autorisation de sortie (formulaire inclus dans les documents de rentrée.

Lorsqu'ils n'ont pas cours, les élèves se rendent en étude ou au CDI. L'absence d'un enseignant est portée à la connaissance des parents, sur pronote.

Le chef d'établissement peut exceptionnellement, pour un motif sérieux présenté par écrit sur papier libre, autoriser la sortie d'un élève avant la fin des cours, il sera pris en charge par un responsable après signature d'une décharge.



Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ LE TÉLÉPHONE

Il est expressément demandé aux élèves de n'apporter au collège que le seul matériel à usage scolaire.

L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques est strictement interdite pendant toute activité sous la responsabilité du collège dans l'enceinte de l'établissement ou en dehors des locaux. Ils doivent être éteints et hors de vue.

Cette interdiction n'est pas applicable aux équipements que les élèves présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant sont autorisés à utiliser.

En cas de non-respect de cette interdiction, l'appareil sera immédiatement confisqué et remis à la direction du collège. L'élève sera invité à venir récupérer son appareil en fin de journée et devra rédiger et signer une lettre où il s'engage à ne plus utiliser d'appareil de communication numérique au collège. Les représentants légaux en seront informés. En cas de récidive, les responsables devront venir au collège dans la journée pour récupérer le matériel confisqué.

Les téléchargements et enregistrements vidéo ou sonores à partir de tout appareil sont strictement interdits en dehors de l'autorisation du professeur pour des motifs strictement pédagogiques.



Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ LA SÉCURITÉ AU COLLÈGE – SANITAIRE

- Se laver les mains régulièrement.
- Tousser dans son coude.
- Jeter ses mouchoirs usagés dans la poubelle noire.



Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ LA SÉCURITÉ AU COLLÈGE – INCENDIE ET RISQUE ATTENTAT

- Pas de regroupement prolongé aux abords du collège : ne pas arriver trop tôt et se disperser rapidement à la sortie du collège.

- 2 exercices de mise en sécurité sont prévus :
évacuation et **alerte intrusion**.



Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE



ÉVACUATION

- Laisser ses affaires dans la salle.
- Suivre l'adulte référent et rester auprès de lui.
- Rester groupés avec sa classe au point de rassemblement (appel).
- Rester éloignés des fenêtres.



ALERTE INTRUSION

- Fuir si possible (en toute sécurité).
- Au moindre doute, se cacher, se confiner dans un local.
- Fermer les volets, obturer le hublot de la porte, fermer la porte à clé.
- Se cacher sous les tables et **silence complet**.

Lundi 1^{er} septembre



TUTORAT DEVOIRS FAITS FSE

3^e 4

Un dispositif « tutorat » est proposé aux élèves de 5^e pour les aider à travailler et à progresser.

Ce dispositif est assuré par des élèves de 3^e du collège.

Si tu souhaites t'investir dans ce projet solidaire, rapproche-toi de Mme CURNELLE.



Lundi 1^{er} septembre



TUTORAT DEVOIRS FAITS FSE

3^e 4

Le dispositif devoirs faits est ouvert à tous et toutes sur vos créneaux disponibles.

Il s'agit d'une aide importante que peuvent vous apporter des enseignants dans la réalisation de vos devoirs et l'approfondissement de points méthodologiques.



Lundi 1^{er} septembre



TUTORAT DEVOIRS FAITS FSE

3^e 4

Le Foyer Social Éducatif (FSE) permet de financer certaines actions dans l'année. La cotisation est facultative mais encouragée.

Par exemple, le FSE participe au financement du bal de fin d'année des 3^e.





QUELQUES DATES

3^e 4



- 03/09 Rendre le coupon d'inscription ½ pension.
- 05/09 Rendre fiche manuels + Assurance scolaire.
- 08/09 Début de la ½ pension.
- 15/09 Début EDT définitif.
- 16/09 Photo de classe.
- 22/09 Début des activités.
- 22/09 Réunion parents-professeurs 3^e.
- 22/09 Election des délégués et des eco-délégués.



QUELQUES DATES

3^e 4



- 1^{er} septembre - 16 octobre Dépôt demande de bourse sur les téléservices.
- Début octobre Élection CVC / CA.
- 9 décembre Rencontres individuelles parents / professeurs.
- Semaine du 23 mars DNB blanc.
- Du 30 mars au 03 avril Stage d'observations.

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4

SUIVI
PROFESSEUR
PRINCIPAL

COLLEGE VENDOME										
COSTECHAREIRE ARNAUD										
	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi	
8h00	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E3 210		HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E4 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E1 210			HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E3 210		HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E3 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E2 210
9h00	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E5 210			HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E2 210			HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E4 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E5 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E4 210	
9h55										
10h10	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E4 210		HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E4 210					HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E4 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E5 210	
11h10	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E4 210		HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E1 210				HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E1 210			
12h05										
13h45	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E3 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E1 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E2 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E4 210						HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E1 210
14h45	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E2 210			HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E5 210					HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E2 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E4 210
15h55			HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E5 210						VIE DE CLASSE 3E4 210	
16h55										
17h50										

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4

SUIVI PROFESSEUR PRINCIPAL

- Suivi hebdomadaire du carnet Pronote.
- Par trimestre : **4 mots sur le comportement** = **1h de retenue** avec moi ou vie scolaire.
- Appel téléphonique aux responsables légaux.
- Rendez-vous avec les responsables légaux.
- Travail en lien avec la vie scolaire et la Direction du collège.

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4

SUIVI
PROFESSEUR
PRINCIPAL

**Blog histoire-géographie
EMC**



M. COSTECHAREIRE →



ANNÉE 2025-2026

M COSTECHAREIRE

Lundi 1^{er} septembre

3^e 4



BONNE ANNÉE DE 3E
À TOUS ET À TOUTES !



ANNÉE 2025-2026

M COSTECHAREIRE